ENVIRONMENT CANADA
THE CANADIAN PARKS SERVICE
STRATEGIC PLAN

October 1990

Environment Canada
Parks Service

Environnement Canada
Service des parcs

Canada

92-00387/

Think Recycling!

Pensez à recycler !

ENVIRONMENT CANADA
CANADIAN PARKS SERVICE

STRATEGIC PLAN

© Published under the authority of the Minister of the Environment
Ottawa, 1991

FOREWORD

This strategic plan is developed in recognition of and in response to the Government of Canada's broad goals for the environment and for national identity, and its concerns with the social and economic well-being of Canadians. Environment Canada has a strong commitment and mandate to assist in achieving these goals, and brings to this task a unique combination of knowledge, experience, and perspectives.

Within this context, the Canadian Parks Service is charting its course to the year 2000. This strategic plan sets out a Vision of where we want to go, our Mission, and the Strategy that shows us how to get there.

It offers a vision of where we can be if we all commit ourselves to its achievement. Without mentioning everything we must do, it focuses our attention on specific strategic thrusts which will influence how we do business in the years ahead. Plans will be developed and priorities set to put the strategy into action. Success will depend on focused program effort, on the excellence of our staff and on the participation of Canadians.

The strategy builds on and complements broad federal and departmental thrusts outlined in the Green Plan — partnership, science and education; and the philosophy inherent in the proposed Act to Establish A Federal Environmental Assessment Process. It flows from the policy, and the National Parks Act amended in 1988. It also takes into account marketing strategies, regional strategic planning and recommendations of the 1989 Superintendents' Conference.

We can all be proud of Environment Canada's Parks Service — one of the finest conservation organizations in the world, recognized for the leadership it has provided at international, national, regional and local levels. This strategic plan sets out a framework within which priorities can be set so that this tradition of excellence will continue.

As Canadians, we are increasingly concerned about the environment that will be inherited by our children. This strategy is designed to help ensure protection and presentation of the most significant examples of our important natural and cultural heritage as an investment in the healthy environment of the planet and as a legacy to future Canadians.

J.D. Collinson
Assistant Deputy Minister

Anita Szlazak
Director General
Program Management

Ian Rutherford
Director General
National Parks

Christina Cameron
Director General
National Historic Sites

Richard Asselin
Comptroller

Roger Poulin
Director
Human Resource Management

Paul Choquette
Director General
Architectural & Engineering Services

Harold Eidsvik
Senior Policy Advisor
Program Policy Group

George Yeates
CPS Representative
Transition Team

W.C. Turnbull
Director General
Atlantic Region

Gilles Desaulniers
Director General
Quebec Region

Jane Roszell
Director General
Ontario Region

W.D. Harper
Director General
Prairie & Northern Region

Sandra Davis
Director General
Western Region

Carolyn Arnold
Director
Senior Management Advisor's Office

Bill Milliken
A\Director
Parks Communications

Mireille LeBlanc
Director
Program Planning and Analysis

VISION:

The Spirit of the Places

Our National Parks and National Historic Sites are an integral part of the rich fabric that is Canada. They reflect our sense of nationhood and contribute to the global heritage. By the year 2000, the Department of the Environment will play a yet more significant role in reinforcing Canada's national and international identity through this network of special places. Taken collectively, they will continue to show the diversity of our lands and our evolving interaction with them. By completing the system of parks and sites, we will offer varied opportunities to discover who we are and where we have been, and thus prepare ourselves to move forward with the confidence that stems from a firm understanding of our inheritance.

Consistent with the Department of the Environment's vision, by the year 2000, the Canadian Parks Service will have strengthened its scientific capacity to provide adequate protection to natural ecosystems and cultural resources in the environment. Increased scientific knowledge will ensure that parks and sites are models of responsible environmental management and effective communication tools for environmental messages. Firm in the conviction that heritage interpretation must be based on research, the Canadian Parks Service will present the parks and sites with accuracy and fairness. We will provide educational programs and appropriate recreational opportunities that reflect market needs and provide exciting and memorable learning experiences.

Our heritage is a common legacy and a shared responsibility. As one participant in a national effort to protect and present this legacy, the Canadian Parks Service is committed to forging partnerships with those whose energy, knowledge and enthusiasm will expand scientific understanding and enhance heritage conservation presentation. This active involvement through cooperative initiatives and volunteer programs will marshall the support of Canadians everywhere to accomplish collectively a national heritage strategy.

Leadership will be the hallmark of the Canadian Parks Service. Protection of heritage areas is everyone's responsibility, including all levels of government. We will lead the way into new initiatives in national & international heritage conservation. The Canadian Parks Service will challenge its partners to follow suit. By the year 2000, Environment Canada's Parks Service will have developed

and strengthened its workforce through careful selection, training and career development. Staff will be encouraged to show leadership as ambassadors of environmental stewardship, through sound resource management including meaningful interpretation programs.

By exploring the unique mosaic of our National Parks and National Historic Sites, Canadians will share with pride in the magnificence of these priceless treasures. These places have shaped our identity as a people and will guide our nation-building in the years ahead.

MISSION

As part of the mission of the Department of the Environment, the Canadian Parks Service will commemorate, protect and present places which are significant examples of Canada's cultural and natural heritage in ways that encourage public understanding, appreciation and enjoyment by present and future generations.

Canadians take great pride in the beauty of our lands and waters and in the richness of our nation's history. For over a century, the federal government has protected outstanding natural areas and wildlife habitats, and commemorated persons, places and events of national significance. These special places, taken together, represent the very essence of Canada.

Whether it is a national park, historic site or canal, or a commemorative plaque, these special places contribute to a collective sense of who we are, and foster national pride. They protect the integrity of ecosystems upon which we have always been dependent and our interaction with them. The knowledge that there is untouched wilderness, the sense that our society is still writing its history — these are essential elements of being Canadian.

All parts of Canada are influenced by environmental change. Faced with accelerated economic development and social evolution, when the very idea of nationhood is challenged and debated, it is crucial that we base future decision-making on a clear perspective on our history and our place in the environment. Parks and sites are an important setting for an educational experience and scientific research into our cultural and natural heritage. Protection, commemoration, and presentation of the tangible evidence of our national heritage are our challenge and our obligation.

	Partnerships	Staff Excellence	Complete the System
Protect Through Science	• Citizen participation • Linkages – DOE – Federal Depts. – Provinces – International – Universities • Associations	• Model of sustainable conservation • Staff achievement and recognition	• Scientifically define natural ecosystems and historical themes • Understand protection requirements
Present Through Experience	• Experiential learning	• Market sensitivity • Knowledge and research	• Enhance Canadians' knowledge of role in global ecology • Direct experience in environmental conservation
Foster National Identity	• Tangible participation in Canadian heritage	• Training, communication, knowledge and organization • Each Park and Site a piece of the System	• Natural ecosystems and historic themes build pride and identity

STRATEGIC OBJECTIVES	STRATEGIC ACTIONS		
	FORGE NEW PARTNERSHIPS THROUGH LEADERSHIP	***ENCOURAGE AND REWARD STAFF EXCELLENCE***	***COMPLETE THE SYSTEMS OF PARKS AND SITES***
PROTECT THROUGH SCIENCE: ENHANCE PROTECTION OF CANADA'S NATURAL AND HISTORICAL ENVIRONMENT THROUGH SCIENCE.	The importance of protecting our natural and historic environment takes on greater meaning when Canadians take an active role in it. The Canadian Parks Service does not have all the vast knowledge and resources to do the entire job. It must build even greater linkages to other services within DOE, federal departments, provincial agencies etc. as well as international organizations, universities, ENGO's, cooperating associations, groups and individuals so that their combined knowledge and strength can be applied.	Canadians expect Environment Canada, and in particular, the Canadian Parks Service to be the model for sustainable environmental conservation management. Staff must be stimulated to play this role to the ultimate both through the personal satisfaction it yields and the opportunity to feel their contributions are recognized.	Designation of representative regions and themes of Canada's natural and historic environment does not, by itself, ensure protection. Only through consistent search for and application of scientific knowledge can this be accomplished. At present, not all natural ecosystems or historic themes are represented, and until they are, Canada's true environmental identity is incomplete.
PRESENT THROUGH EXPERIENCE: STRENGTHEN THE PRESENTATION OF NATURAL AND HISTORICAL ENVIRONMENT EQUITABLY THROUGH LEARNING EXPERIENCES BASED ON KNOWLEDGE AND SCIENTIFIC RESEARCH.	Learning need not be dull. Direct contact and "experience" bring to life the richness that only comes through an appreciation of Canada's natural and historic environment and Canadians' interaction with it over time.	An understanding of peoples' interests and expectations and how they learn is basic to presenting Canada's environment riches and realities. Staff must be encouraged to understand these market sensitivities and to design interpretation methods which respect equity, and are based on knowledge and research.	Protection is essential to ensuring the continued and complete understanding of the environmental identity and reality of Canada and its place in the global society. It is the foundation for Canadians' understanding of their responsibilities to maintain our environmental heritage and its critical place in global conservation programs. Full understanding comes from the learning experiences these sites, individually and collectively, provide to Canadians from all walks of life.
FOSTER NATIONAL IDENTITY.	National identity grows through personal commitment and understanding. It is essential to provide opportunities for Canadians to become involved in and take pride in their identity. National Parks and National Historic Sites provide a tangible basis for this critical participation.	From sincerity comes understanding and acceptance. The key role of National Parks and National Historic Sites in building Canada's national identity can only be played if all staff understand the place not just of "their" park or site, but the combined significance of all parks and sites and their linkages to our natural and cultural environment. Fostering this understanding in all staff requires encouragement, training, communication, knowledge and organizational effectiveness.	Canada's National Parks and National Historic Sites have always been a part of the culture of the nation — in fact, they were established on the basis of their importance to Canada culture and Canada's place in global heritage. Completion of the systems to represent the natural ecosystems and historic themes is an essential foundation upon which national pride and identity can be based.

STRATEGIC OBJECTIVE:

Protect through Science: Enhance Protection of Canada's Natural and Historical Environment through Science

The legislative mandate and policy for the Department of the Environment and the Canadian Parks Service emphasize protection and commemoration of heritage resources so that Canadians will enjoy and inherit a sustainable parks system that is representative of their natural and historic heritage and an accurate portrayal of how their nation has evolved. Canada also has a global responsibility to protect these resources as part of the world's heritage. More and better environmental conservation science will enhance decision-making.

The Service faces significant heritage protection issues such as deterioration of built heritage, endangered wildlife, loss of environmental quality, and the impact of human uses. Broader environmental concerns, such as acid rain, global climate change, toxic chemical pollution, and increasingly intensive use of adjacent lands add to the protection challenge. Additional resources will be committed for scientific research to improve the organization's ability to protect major elements of our historical and natural heritage. Natural ecological systems and historical themes not currently represented must be added to the overall system to ensure that protection and sustainability of the reality of Canada are complete.

Strategic Directions

Identify and mitigate threats to the integrity of heritage resources in parks and sites.

Strengthen scientific capability to support planning and decision-making.

Provide opportunities for visitor use which, through careful planning, help mitigate the impacts of such use and make parks and sites models of environmental sustainability and quality.

Implement natural and cultural resource management policies.

Complete the National Parks and National Historic Sites systems so that the entire scope of Canada's environmental endowment can be protected.

Enlist Canadians in the protection of their natural and historical environment through cooperation with other DOE services, other federal departments and provincial governments, as well as partnerships with universities, environmental non-governmental organizations, groups, business interests and individuals to build on our science base and protection activities.

Challenge and reward staff to find innovative ways to protect Canada's environmental heritage.

Use parks and sites as models of environmental quality and benchmarks for integrated monitoring and research into environmental conservation problems and solutions.

Lead in national and international heritage conservation.

STRATEGIC OBJECTIVE:

Present through Experience: Strengthen the Presentation of Canada's Natural and Historical Environment Equitably through Learning Experiences based on Knowledge and Scientific Research

Environment Canada, through its National Parks and National Historic Sites, offers an unparalleled opportunity to present the multi-faceted story of Canada through memorable and entertaining learning experiences. In pursuit of public understanding and awareness, the Canadian Parks Service commits itself to presenting our natural and cultural heritage with accuracy and fairness, based on knowledge and scientific research. Research findings and other scientific information will be featured in public education programs.

The national parks, historic sites and canals can be and should be tangible examples of environmental quality. They contribute to sustainability by protecting outstanding natural and cultural areas, by presenting the history of land use and by supporting the tourism industry. They provide Environment Canada one of its best points of contact with the Canadian public and with foreign visitors and are ideal settings for education and the communication of environmental and heritage conservation messages.

The Canadian Parks Service must ensure that interpretation services and associated facilities are in step with market needs. Since Environment Canada's Parks Service cannot meet all the public's expectations for facilities and services, cooperation with others is imperative. Creating public satisfaction goes hand in hand with conserving and appreciating our national heritage. It is important to have an understanding of what makes visits to the parks and sites an enjoyable experience and a learning opportunity, and to follow through with innovative program delivery.

Strategic Directions

Complete the National Parks and National Historic Sites systems so that the full mosaic of Canada's environmental identity can be portrayed.

Base interpretation programs on solid facts derived from a scientific research foundation — in this way interpretation in itself leads to protection and to a better understanding of Canada's identity and of environmental concerns.

Apply national and regional marketing strategies in planning for visitor learning experiences and associated facilities and services.

Create learning opportunities in cooperation with other government departments, universities, museums, aquariums, ENGO's, individuals and national and regional tourism partners and others.

Challenge staff, and reward them for improving visitor experiences and learning.

Meet the special needs of disabled visitors.

Use innovative technologies to communicate environmental messages to a broader audience.

STRATEGIC OBJECTIVE:

Foster National Identity

Environment Canada, through its National Parks and National Historic Sites, represents the essence of Canada and, taking all parks & sites together, they offer one of the best opportunities to discover the evolving story of the people and their interaction with the land over time.

Canada is comprised of many diverse ecosystems and geographic regions, and surrounded by three oceans and the Great Lakes. Our cultural heritage is equally diverse, encompassing aboriginal peoples and those who have come to Canada from all parts of the world.

National parks, national historic sites and canals, as part of the Department of the Environment, provide a valuable means for all Canadians to experience their shared natural and historical environmental heritage. Building awareness of this heritage is part of the Canadian Parks Service mission and makes an important contribution to national identity.

Strategic Directions

Take an integrated approach to the promotion of natural and cultural heritage places that emphasizes their reflection of the importance, diversity and richness of our national identity.

Cooperate with government agencies and non-government partners to ensure that all segments of Canada's multicultural society are aware of their country's natural and cultural heritage and of their past contribution to this heritage.

Increase awareness of the national parks and national historic sites and of opportunities for public enjoyment of this heritage by emphasizing, within each park and site, the complex mosaic of Canada as expressed through the combination of them all.

Provide Canadians from all backgrounds and walks of life with an opportunity to become involved in the protection and presentation of their environmental heritage.

Challenge and reward staff to find new ways to build national identity for Canadians through appreciation and involvement in protecting and presenting parks and sites.

Recognize Canadians' concern for the environment, through integrated departmental initiatives.

STRATEGIC ACTION:

Forge New Partnerships through Leadership

The Canadian Parks Service will increasingly foster the cooperation and active participation of others to help build national identity and protect and present Canada's natural and historical environment for the enjoyment of Canadians.

There are many individuals and organizations who participate in the protection and presentation of the national heritage. These include other governments, cooperating associations, volunteers, universities, corporations and a wide range of non-government organizations. The Canadian Parks Service can maximize its effectiveness by taking greater advantage of this network and extending it in a variety of ways: new ideas, new services for the public, new research, new funding sources and new supporters. Partnerships require encouragement, incentives, flexibility and innovation. Examples of successful partnership arrangements should be communicated across the Service and the Department.

A distinctive type of partnership is the participation of aboriginal people in the management of new National Parks and National Historic Sites established in conjunction with comprehensive land claims. Native involvement in decision-making as well as the continuation of traditional resource harvesting are bringing a different perspective to the management of these parks and sites. It is crucial that we adjust attitudes and practices to make a success of partnerships with native people.

New responsibilities based on our widely recognized leadership role have expanded the Canadian Parks Service's traditional role in heritage conservation. These include the Heritage Railway Stations Protection Act, the Federal Heritage Buildings Policy, the Canadian Heritage Rivers System and the World Heritage Convention. These new forms of cooperation and joint ventures will re-shape and broaden the character of the system.

Strategic Directions

Recognize that partnerships are a very effective way of setting the stage for Canadians to "experience" the excitement of being

Canadian through taking part in the protection and presentation of Canada's environmental identity.

Seek potential private and public sector partners and assign resources to capitalize on partnership opportunities where these will help achieve mutual benefits.

Expand our role in federal-provincial fora.

Encourage partners to use parks and sites as laboratories for the advancement of environmental science and historical research.

Focus our research on protection and interpretation decisions.

Ensure that the Canadian Parks Service is capable of meeting the obligations of partnerships with native people in the management of new parks and sites.

Expand the Canadian Heritage Rivers System and the National Cost-Sharing Program for National Historic Sites.

STRATEGIC ACTION:
Encourage Commitment and Reward Staff Excellence

Employees are the key to the delivery of the mandate of Environment Canada and its Canadian Parks Service.

Recent years have been times of uncertainty and change for staff. While there is still strong personal commitment to the Mission of the organization, staff morale and the sense of pride can be further strengthened. The responsibilities of the other DOE Services and the contribution of the Parks Service within the department must be better understood to achieve a solid team spirit. Increased investment is required for staff orientation, training and career development. Greater opportunities will be sought for promotion and mobility within the department for highly motivated employees.

Canadian society is evolving rapidly and in a number of ways that have a profound effect on the way the Canadian Parks Service conducts its business. Some key changes include the Canadian Charter of Rights and Freedoms, the increasingly multicultural nature of Canadian society, the participation of native people in the management of parks and sites, and the complexities associated with national marine parks. In this evolving context, the Canadian Parks Service must adapt its human resources management to capitalize on the talent and energy of all its employees and supply them with the tools they need to meet new challenges. We must also ensure the efficiency and effectiveness of the organizational systems & procedures which support staff in delivery of their responsibilities.

Strategic Directions

Ensure implementation of relevant government initiatives, such as PS 2000.

Improve internal communications, initially focusing on the broad responsibilities of national identity and parks and sites as models of environmental quality.

Build a sense of "family" within the Department of the Environment; show respect for individual members of the "family"; and reward creativity, initiative and effectiveness.

Strengthen orientation, training and development opportunities to stimulate and augment employee potential, develop special professional and technical skills, and ensure managerial excellence.

Ensure commitment to federal government human resource initiatives such as employment equity and official languages, which are directly related to national identity.

Ensure that staff are aware of and responsive to departmental goals and initiatives, new policies and changes in Canadian society that affect their work.

Evaluate, integrate, and streamline systems and processes to ensure they support program delivery.

STRATEGIC ACTION:

Complete the Systems of Parks and Sites

The goal of the federal government is to represent each of Canada's natural regions and major historic themes in the systems of National Parks, National Marine Parks and National Historic Sites.

There are serious gaps in these systems: 18 of the 39 terrestrial regions are unrepresented, as are 27 of 29 marine regions, and 15 key themes of our current thematic history lack adequate commemoration. Given the pressures on the existing systems, these gaps can only be filled with additional financial and personnel resources.

Action must be taken to meet these goals and carry out these responsibilities while opportunities still exist. An incomplete system means Canada's full richness as a nation is inadequately represented and protected, and is unavailable for the understanding and enjoyment of Canadians as reflections of our national identity and examples of a contribution to sustainable development.

Strategic Directions

Establish at least five new National Parks by 1995, with emphasis on the north, and represent each of Canada's 39 natural regions in the National Parks system by the year 2000.

Establish three marine parks by 1995, including the Saguenay River and waters adjacent to South Moresby/Gwaii Haanas, and represent one-third of Canada's 29 marine regions by the year 2000.

Acquire and develop new National Historic Sites representing seven additional themes of historic importance to Canada by 1995, and work toward the commemoration of a further eight historic themes by the year 2000.

ENVIRONNEMENT CANADA
SERVICE CANADIEN DES PARCS
PLAN STRATÉGIQUE

Octobre 1990

Environnement Canada
Service des parcs

Environment Canada
Parks Service

Canada

Pensez à recycler !

Think Recycling!

ENVIRONNEMENT CANADA
SERVICE CANADIEN DES PARCS

PLAN STRATÉGIQUE

©Publié avec l'autorisation du ministre de l'Environnement,
Ottawa, 1991

AVANT-PROPOS

Le présent Plan stratégique a été élaboré en réponse aux objectifs globaux du gouvernement du Canada à l'égard de l'environnement et de l'identité nationale, et en reconnaissance de ses préoccupations envers le bien-être économique et social des Canadiens. Environnement Canada s'est fermement engagé à participer à la réalisation de ces objectifs et, à cette fin, à se servir d'un ensemble unique de connaissances, de compétences et de perspectives.

Dans ce contexte, le Service des parcs d'Environnement Canada trace sa voie jusqu'à l'an 2000. Le Plan stratégique donne une vision de ce que nous visons, expose notre mission et présente la stratégie qui nous permettra de nous y rendre.

Le Plan stratégique présente une vision du but que nous pouvons atteindre si nous nous engageons tous à le réaliser. Sans faire état de tout ce que nous devons accomplir, il attire notre attention sur les orientations stratégiques précises qui influeront sur notre façon de faire des affaires dans les prochaines années. Il y aura lieu d'élaborer des plans et d'établir des priorités pour mettre en oeuvre cette stratégie. Le succès sera fonction des efforts consacrés au programme, de l'excellence de notre personnel et de la participation des Canadiens.

La stratégie reprend les grandes orientations du gouvernement fédéral et du Ministère énoncées dans le *Plan vert* – partenariat, sciences et éducation – et s'inspire de l'esprit du projet de loi de mise en oeuvre du processus fédéral d'évaluation environnementale. Il découle de la politique et des modifications de 1988 à *la Loi sur les parcs nationaux*. Il tient également compte des stratégies de marketing, de la planification stratégique régionale et des recommandations émanant de la Conférence des directeurs de parcs de 1989.

Nous pouvons tous être fiers du Service des parcs d'Environnement Canada – l'un des meilleurs organismes de conservation au monde, reconnu pour son rôle de chef de file aux niveaux international, national, régional et local. Le présent Plan stratégique élabore le cadre à partir duquel les priorités peuvent être établies afin de pouvoir poursuivre cette tradition d'excellence.

En tant que Canadiens, nous sommes de plus en plus préoccupés par l'état de l'environnement dont hériteront nos enfants. La présente stratégie vise à aider à assurer la protection et la présentation d'exemples significatifs de notre important patrimoine naturel et culturel à titre d'investissement dans l'environnement salubre de la planète et d'héritage pour les Canadiens de l'avenir.

J.D. Collinson
Sous-ministre adjoint

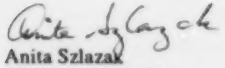

Anita Szlazak
Directrice générale
Gestion du programme

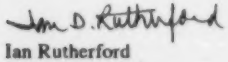

Ian Rutherford
Directeur général
Parcs nationaux

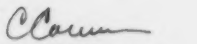

Christina Cameron
Directrice générale
Lieux et parcs historiques nationaux

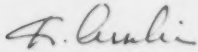

Richard Asselin
Contrôleur

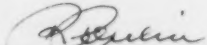

Roger Poulin
Directeur
Gestion des ressources humaines

Paul Choquette
Directeur général
Services d'architecture et de génie

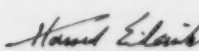

Harold Eidsvik
Conseiller principal en politique
Groupe de la politique du programme

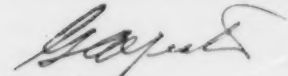

George Yeats
Représentant du Service canadien des parcs
Équipe de transition

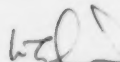

W.C. Turnbull
Directeur général
Région de l'Atlantique

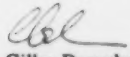

Gilles Desaulniers
Directeur général
Région du Québec

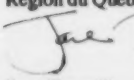

Jane Roszell
Directrice générale
Région de l'Ontario

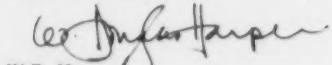

W.D. Harper
Directeur général
Région des Prairies et du Nord

Sandra Davis
Directrice générale
Région de l'Ouest

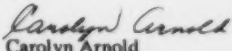

Carolyn Arnold
Directrice
Bureau de la conseillère de la haute direction

Bill Milliken
Directeur par intérim
Communications – Parcs

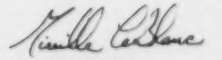

Mireille LeBlanc
Directrice
Planification et analyse du programme

VISION D'AVENIR :

L'esprit des hauts lieux du patrimoine

Les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux font partie intégrante de la riche structure qu'est le Canada ; reflet du fait canadien, ils contribuent au patrimoine mondial. D'ici l'an 2000, le ministère de l'Environnement (MDE) sera appelé à jouer un rôle plus important encore dans le renforcement de notre identité nationale et internationale, par le truchement de son réseau d'endroits exceptionnels. Ces derniers forment un tout qui continuera de mettre en évidence la diversité des terres et l'évolution de notre interaction avec eux. Grâce à l'achèvement des réseaux de parcs et de lieux historiques, nous offrirons de multiples occasions de découvrir qui nous sommes et d'où nous venons, afin de nous préparer à aller de l'avant avec cette assurance que seule confère une bonne compréhension de notre patrimoine.

En conformité avec la vision du ministère de l'Environnement, le Service canadien des parcs aura consolidé, d'ici l'an 2000, son potentiel scientifique pour être en mesure de bien protéger les écosystèmes naturels et les ressources culturelles de notre milieu. L'approfondissement des connaissances scientifiques fera en sorte que les parcs et les lieux deviendront des modèles d'une gestion responsable de l'environnement et des outils de communication efficaces pour livrer des messages sur l'environnement. Inébranlable dans sa conviction que la présentation doit être fondée sur la recherche, le Service canadien des parcs mettra en valeur les parcs et les lieux avec exactitude et équité. Nous fournirons des programmes éducatifs et des possibilités de loisirs opportunes qui reflètent les besoins du marché et fournissent des expériences d'apprentissage passionnantes et mémorables.

Notre patrimoine est un héritage commun et une responsabilité partagée. Étant un des intervenants nationaux œuvrant à la protection et à la mise en valeur de ce patrimoine, le Service canadien des parcs se donne pour tâche de forger de nouveaux partenariats avec tous ceux dont l'énergie, les connaissances et l'enthousiasme permettront d'approfondir la science et d'améliorer la présentation et la conservation du patrimoine. Au moyen d'initiatives coopératives et de programmes de bénévolat, cette participation active canalisera l'appui de tous les Canadiens dans une œuvre collective : une stratégie nationale en matière de patrimoine.

Le Service canadien des parcs se distinguera par son leadership. La protection des aires du patrimoine incombe à tous, notamment à tous les ordres de gouvernement. Nous montrerons la voie en lançant de nouvelles initiatives de conservation du patrimoine à l'échelle nationale et internationale, et nous mettrons nos partenaires au défi de nous emboîter le pas. D'ici l'an 2000, le Service canadien des parcs aura développé et revigoré son personnel au moyen d'une sélection, d'une formation et d'un perfectionnement professionnel judicieux. Encouragés à montrer la voie, les employés se feront ambassadeurs de l'éco-civisme par le truchement d'une gestion consciencieuse des ressources, notamment l'exécution de programmes d'interprétation significatifs.

C'est en explorant les réseaux de parcs nationaux et de lieux historiques nationaux, une mosaïque sans pareille, que les Canadiens partageront la magnificience de nos trésors inestimables et qu'ils en tireront fierté. Ces endroits ont façonné notre identité collective en tant que peuple et, au cours des prochaines années, ils nous guideront pour bâtir notre pays.

MISSION

Dans le cadre de la mission d'Environnement Canada, le Service canadien des parcs veillera à commémorer, à protéger et à présenter les endroits qui constituent d'importants exemples du patrimoine culturel et naturel du Canada de manière à en favoriser l'appréciation, la connaissance et la jouissance par les générations actuelles et futures.

Nous, Canadiens, sommes particulièrement fiers de la beauté de nos paysages et de la richesse de l'histoire de notre pays. Depuis plus d'un siècle, le gouvernement fédéral protège des aires naturelles et des habitats fauniques remarquables et commémore des personnages, des endroits et des événements d'importance nationale. L'ensemble de ces endroits exceptionnels représente l'essence même du Canada.

Qu'il s'agisse d'un parc national, d'un lieu historique, d'un canal historique ou d'une plaque commémorative, ces endroits exceptionnels contribuent à façonner un sentiment commun d'appartenance et à raviver notre fierté nationale. Garants de notre interaction avec eux, ils protègent les écosystèmes dont nous avons toujours été tributaires. La notion de l'existence d'une nature inviolée et le sentiment que notre société est encore en train d'écrire son histoire sont autant d'éléments essentiels de l'être canadien.

Les changements à l'environnement influent sur toutes les régions du Canada. Face à l'accélération du développement économique et social, au moment même où l'idée de nation est remise en question, il est désormais crucial de fonder la prise de décision sur une conscience claire de notre histoire et de notre place dans le milieu ambiant. Or, les parcs et les lieux sont des endroits importants où faire des expériences en matière d'éducation et de la recherche scientifique dans le domaine de notre patrimoine culturel et naturel. La protection, la commémoration et la présentation de notre patrimoine national constituent, pour nous, à la fois un pari et une obligation.

	Partenariat	Excellence chez le personnel	Parachèvement des réseaux
Protéger par la science	• Participation des citoyens • Maillage – MDE – min. féd. – provinces – international – universités – associations	• Modèle de conservation durable • Rendement et reconnaissance du personnel	• Définir scientifiquement les écosystèmes naturels et les thèmes historiques • Comprendre les exigences en matière de protection
Présenter par des expériences personnelles	• Apprentissage expérimental	• Sensibilité au marché • Connaissances et recherche	• Approfondir les connaissances des Canadiens sur le rôle de l'écologie globale • Expérience directe en conservation environnementale
Promouvoir l'identité nationale	• Participation tangible au patrimoine canadien	• Formation, communication, connaissances et organisation • Chaque parc et chaque lieu constitue un élément du réseau	• Écosystèmes naturels et thèmes historiques renforcent fierté et sentiment d'appartenance

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	MESURES STRATÉGIQUES		
	DÉVELOPPER DE NOUVEAUX PARTENARIATS EN MONTRANT LA VOIE	ENCOURAGER ET RÉCOMPENSER L'EXCELLENCE CHEZ LE PERSONNEL	COMPLÉTER LES RÉSEAUX DE PARCS ET DE LIEUX
PROTÉGER PAR LA SCIENCE : UNE MEILLEURE PROTECTION DES MILIEUX NATURELS ET HISTORIQUES DU CANADA PAR LE BIAIS DE LA SCIENCE.	La protection des milieux naturels et historiques est d'autant plus significative lorsque les Canadiens y participent activement. Le Service canadien des parcs n'a pas la somme de connaissances et les ressources nécessaires. Il doit établir des liens encore plus étroits avec les autres services au sein du MDE, les divers ministères fédéraux, les organismes provinciaux ainsi qu'avec les organisations internationales, les ONG, les associations coopérantes, les groupes et les particuliers afin de mettre à contribution leurs forces combinées et leurs connaissances mises en commun.	Les Canadiens s'attendent à ce qu'Environnement Canada et, plus particulièrement, le Service canadien des parcs soient des modèles en matière de gestion durable de l'environnement. Il faut inciter les employés à s'y dévouer, en rappelant la satisfaction personnelle à en tirer et en multipliant les occasions de souligner leur contribution.	La désignation de régions et de thèmes représentatifs des milieux naturels et historiques du Canada ne garantit pas, en soi, leur protection. Pour y arriver, il faut sans cesse veiller à approfondir et à appliquer les connaissances scientifiques. À l'heure actuelle, les écosystèmes naturels et les thèmes historiques ne sont pas tous représentés, et, jusqu'à ce qu'ils le soient, l'identité environnementale du Canada restera incomplète.
PRÉSENTER PAR DES EXPÉRIENCES PERSONNELLES : ACCENTUER LA PRÉSENTATION ÉQUITABLE DES MILIEUX NATURELS ET HISTORIQUES DU CANADA AU MOYEN D'EXPÉRIENCES D'APPRENTISSAGE FONDÉES SUR LES CONNAISSANCES ET SUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.	L'enseignement n'a pas besoin d'être ennuyeux. Apprendre au moyen de contact direct et d'« expériences » peut révéler des richesses comme seule peut le faire une compréhension des milieux naturels et historiques ainsi que des façons dont les Canadiens ont interagi avec ceux-ci au fil du temps.	Il est fondamental de bien comprendre les intérêts des gens et leurs façons d'apprendre pour mettre en valeur les richesses et les réalités de l'environnement du Canada. Il faut faciliter, chez les employés, la compréhension de ces particularités du marché et les inciter à concevoir des méthodes didactiques qui, tout en respectant l'équité, soient fondées sur les connaissances et la recherche.	La protection est essentielle à une compréhension complète et continue de l'identité et de la réalité du Canada sur le plan de l'environnement et de la place qu'il occupe dans la société planétaire. Il s'agit des fondations qui permettraient aux Canadiens de comprendre leurs responsabilités face à la préservation de leur patrimoine environnemental et de l'importance déterminante de celui-ci dans la réussite des programmes de conservation mondiaux. Une compréhension globale résulte d'expériences vécues offertes par tous ces lieux à tous les Canadiens.
PROMOUVOIR L'IDENTITÉ NATIONALE.	L'identité nationale est renforcée par l'engagement personnel et la compréhension. Il est essentiel d'offrir aux Canadiens des occasions de participer au façonnement de leur identité nationale et d'en tirer fierté. Les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux sont des réalités tangibles sur lesquelles fonder cette participation cruciale.	La sincérité débouche sur la compréhension et l'acceptation. Les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux ne pourront jouer le rôle de premier plan qui leur revient à l'égard de l'identité nationale, si tous les employés ne comprennent, au-delà de « leur » parc ou de « leur » lieu, l'importance combinée du tout et de leurs interdépendances avec les milieux naturels et culturels. Pour faciliter cette compréhension, il faut encourager la formation, la communication, les connaissances et l'organisation efficace.	Les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux du Canada ont toujours été partie intégrante de la culture du pays – de fait, ils ont été créés en raison de leur importance pour la culture canadienne et de la place que le pays occupe dans le patrimoine mondial. L'achèvement des réseaux pour y représenter les écosystèmes naturels et les thèmes historiques constitue les assises sur lesquelles on pourra fonder la fierté et l'identité nationales.

OBJECTIF STRATÉGIQUE :

Protéger par la science : une meilleure protection des milieux naturels et historiques du Canada sur le biais de la science

Le mandat législatif et la politique du ministère de l'Environnement et du Service canadien des parcs mettent l'accent sur la protection et la commémoration des ressources patrimoniales afin que les Canadiens puissent bénéficier et hériter d'un réseau de parcs à la fois durable, représentatif de leur patrimoine naturel et historique ainsi que fidèle à l'évolution de leur pays. En outre, il incombe au Canada de protéger les ressources qui font partie du patrimoine mondial. C'est pourquoi l'approfondissement des sciences de l'environnement, celles-là mêmes qui sous-tendent la conservation, nous permettra de prendre des décisions mieux éclairées.

En matière de protection du patrimoine, le Service est aux prises avec des enjeux aussi importants que la détérioration du patrimoine bâti, les espèces fauniques menacées, la dégradation de l'environnement et les atteintes attribuables aux activités humaines. Dans une perspective plus vaste, les grands sujets de préoccupation – pluies acides, changements climatiques, pollution par les substances chimiques toxiques et utilisation de plus en plus intensive des terres adjacentes aux parcs – viennent s'ajouter au défi de la protection. Des ressources additionnelles seront affectées à la recherche scientifique afin de permettre au Service de mieux protéger les éléments importants de notre patrimoine historique et naturel. Il faut ajouter au grand réseau les écosystèmes et les thèmes historiques non encore représentés pour garantir la protection et la pérennité de la réalité canadienne dans son intégralité.

Orientations stratégiques

Identifier et atténuer ce qui menace l'intégrité des ressources patrimoniales dans les parcs et les lieux.

Renforcer le potentiel scientifique pour appuyer la planification et la prise de décisions.

Fournir des occasions d'utiliser les ressources de manière à faciliter, grâce à une planification judicieuse, l'atténuation des effets attribuables aux visiteurs pour faire des parcs et des lieux des modèles de qualité et de pérennité de l'environnement.

Mettre en œuvre des politiques de gestion des ressources naturelles et culturelles.

Terminer les réseaux de parcs nationaux et de lieux historiques nationaux de manière à protéger l'éventail complet du fond environnemental canadien.

Mobiliser les Canadiens pour protéger leur milieu naturel et historique au moyen de la collaboration avec les autres services du MDE, les autres ministères fédéraux et les gouvernements provinciaux ainsi qu'au moyen du partenariat avec les universités, les OENG, les groupes, les milieux des affaires et les particuliers pour consolider notre potentiel scientifique et nos activités de protection.

Mettre les employés au défi de trouver des façons novatrices de protéger le patrimoine environnemental du Canada et récompenser ceux qui le font.

Utiliser les parcs et les lieux comme des modèles de qualité de l'environnement et des points de repère pour des travaux de surveillance et de recherche intégrée visant à résoudre les problèmes environnementaux dans le domaine de la conservation.

Montrer la voie, au pays et sur la scène internationale, en matière de conservation du patrimoine.

OBJECTIF STRATÉGIQUE :

Présenter par des expériences personnelles d'apprentissage : accentuer la présentation équitable des milieux naturels et historiques du Canada d'expériences au moyen fondées sur les connaissances et par la recherche scientifique

Grâce à ses parcs nationaux et à ses lieux historiques nationaux, Environnement Canada offre des possibilités sans pareilles de présenter les multiples facettes de l'histoire du Canada au moyen d'expériences d'apprentissage mémorables et divertissantes. Déterminé à relever la compréhension et la prise de conscience du public, le Service canadien des parcs s'engage à présenter le patrimoine naturel et culturel avec exactitude et équité, en se fondant sur les connaissances et sur la recherche scientifique. Les programmes éducatifs destinés au public mettront en valeur l'information scientifique et le fruit des travaux de recherche.

Les parcs nationaux ainsi que les lieux historiques nationaux et les canaux historiques se doivent d'être des exemples tangibles de la qualité de l'environnement. Ils contribuent de diverses façons au développement durable, notamment par la protection d'aires naturelles et culturelles exceptionnelles, la présentation des diverses utilisations des terres dans leur contexte historique ou par l'impulsion donnée à l'industrie touristique. Ils fournissent à Environnement Canada des points de contact privilégiés avec le public canadien et les visiteurs étrangers; de ce fait, ils sont tout indiqués pour faire œuvre d'éducation et de vulgarisation en matière d'environnement et de conservation du patrimoine.

Le Service canadien des parcs doit veiller à ce que les services d'interprétation et les infrastructures connexes suivent la demande. Puisque le Service des parcs d'Environnement Canada ne peut répondre à toutes les attentes du public en matière d'infrastructures et de services, il est impératif que nous collaborions avec d'autres intervenants. La satisfaction du public doit aller de pair avec la conservation et la compréhension de notre patrimoine national. Il importe de bien comprendre ce qui fait d'une visite dans un parc ou

un lieu une expérience agréable et, en conséquence, d'exécuter les programmes de façon novatrice.

Orientations stratégiques

Terminer les réseaux de parcs nationaux et de lieux historiques nationaux de manière à représenter dans sa plénitude la mosaïque que constitue l'identité environnementale du Canada.

Fonder les programmes d'interprétation sur des faits solides découlant d'une base de recherches scientifiques – de sorte que l'interprétation débouche sur la protection de l'environnement et une meilleure compréhension de l'identité canadienne et des problèmes environnementaux qui nous sont propres.

Appliquer les stratégies nationales et régionales de marketing au moment de planifier, pour les visiteurs, les expériences d'apprentissage, les installations et les services connexes.

Créer des occasions d'apprentissage en collaborant, entre autres, avec divers ministères, des universités, des musées, des aquariums, des OENG, des particuliers ainsi que des partenaires de l'industrie touristique à l'échelle nationale et régionale.

Mettre les employés au défi d'améliorer, pour les visiteurs, les expériences et les occasions d'apprentissage et, le cas échéant, les récompenser.

Répondre aux besoins spéciaux des visiteurs handicapés.

Recourir à des techniques novatrices pour diffuser des messages en matière d'environnement à un auditoire beaucoup plus vaste.

OBJECTIF STRATÉGIQUE :

Promouvoir l'identité nationale

Par le truchement de ses parcs nationaux et de ses lieux historiques nationaux, Environnement Canada représente l'essence même du Canada, et ces endroits forment un tout privilégié pour la découverte de l'évolution des habitants et de l'interaction avec leur milieu au fil des époques.

Baigné par trois océans et par les Grands Lacs, le Canada est formé de régions géographiques et d'écosystèmes des plus divers. Notre patrimoine culturel, qui est non moins diversifié, englobe les autochtones et tous ceux qui sont venus au Canada des quatre coins du monde.

Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les canaux historiques qui relèvent d'Environnement Canada constituent, pour l'ensemble des Canadiens, un moyen des plus précieux de connaître le patrimoine environnemental naturel et historique qu'ils ont en commun. Partie intégrante de la mission du Service canadien des parcs, la sensibilisation à ce patrimoine peut grandement contribuer au façonnement de notre identité nationale.

Orientations stratégiques

Adopter une méthode intégrée de promouvoir les hauts lieux de notre patrimoine naturel et culturel en soulignant à quel point ils reflètent l'importance, la diversité et les richesses de notre identité nationale.

Collaborer avec des organismes gouvernementaux et des partenaires non gouvernementaux pour voir à ce que tous les éléments de la société multiculturelle canadienne prennent conscience du patrimoine naturel et culturel de leur pays ainsi que de la contribution qu'ils y ont apportée par le passé.

Sensibiliser davantage le public aux parcs nationaux et aux lieux historiques nationaux ainsi qu'aux possibilités de jouir de ce patrimoine en soulignant, dans chaque parc et chaque lieu, la complexité de la mosaïque canadienne véhiculée par l'ensemble.

Fournir aux Canadiens de toutes les origines et de tous les milieux socio-culturels l'occasion de participer à la protection et à la mise en valeur de leur patrimoine environnemental.

Mettre les employés au défi de trouver de nouvelles façons de promouvoir l'identité nationale par le biais de la participation à la protection et à la mise en valeur des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux et récompenser ceux qui le font.

Reconnaître les préoccupations des Canadiens relatives à l'environnement, par le truchement d'initiatives intégrées au sein du Ministère.

MESURE STRATÉGIQUE :

Développer de nouveaux partenariats en montrant la voie

Le Service canadien des parcs encouragera de plus en plus la collaboration et la participation active d'autres intervenants afin d'aider au façonnement de l'identité nationale ainsi qu'à la protection et à la présentation des milieux naturels et historiques du pays pour la jouissance de tous les Canadiens.

Nombreux sont les particuliers et les organisations qui participent à la protection et la mise en valeur du patrimoine national, notamment les autres gouvernements, les associations coopérantes, les bénévoles, les universités, les sociétés ainsi qu'une vaste gamme d'organisations non gouvernementales. Le Service canadien des parcs peut porter son efficacité au maximum en tirant le meilleur parti possible de ce réseau et en le prolongeant de diverses façons : nouvelles idées, nouveaux services pour les visiteurs, nouveaux travaux de recherche, nouvelles sources de financement et nouveaux adeptes. Cependant, le partenariat échouera faute d'encouragements, de stimulants, de souplesse et d'innovation. Il faudrait faire connaître, au sein du Service et à l'échelle du Ministère, les réussites en matière de partenariat.

La participation des autochtones à la gestion des nouveaux parcs nationaux et lieux historiques nationaux créés en vertu d'un règlement des revendications globales des autochtones est, en soi, un type particulier de partenariat. La participation des autochtones à la prise de décisions et la poursuite de certaines utilisations traditionnelles des ressources modifient de façon radicale la gestion de ces parcs et lieux. Il est crucial de modifier nos attitudes et nos pratiques pour faire du partenariat avec les autochtones une réussite.

De nouvelles responsabilités fondées sur le leadership largement reconnu du Service canadien des parcs sont venues amplifier notre rôle traditionnel en matière de conservation du patrimoine. Signalons, entre autres, la *Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales*, la Politique sur les édifices fédéraux à valeur patrimoniale, le Réseau de rivières du patrimoine canadien et la Convention du patrimoine mondial. Il en découle de nouvelles formes de collaboration et de projets conjoints qui remodèleront la nature même du réseau tout en l'élargissant.

Orientations stratégiques

Reconnaître que le partenariat est une façon très efficace de paver la voie aux Canadiens pour qu'ils « expérimentent » l'exaltation d'être Canadiens en participant à la protection et à la présentation de l'identité environnementale du Canada.

Chercher des partenaires possibles dans les secteurs privé et public ainsi qu'affecter des ressources pour tirer pleinement parti du partenariat, dans la mesure où il en découle des avantages mutuels.

Accentuer notre rôle au sein des forums fédéraux-provinciaux.

Encourager les partenaires à utiliser les parcs et les lieux comme des laboratoires pour l'avancement des sciences de l'environnement et la recherche historique.

Concentrer la recherche sur les décisions prises en matière de protection et d'interprétation.

S'assurer que le Service canadien des parcs est en mesure de s'acquitter de ses obligations découlant du partenariat avec les autochtones pour la gestion des nouveaux parcs et lieux.

Élargir le Réseau de rivières du patrimoine canadien et renforcer le Programme national de partage des frais pour les lieux historiques nationaux.

MESURE STRATÉGIQUE :

Encourager l'engagement chez les personnes et récompenser l'excellence

Les employés sont au coeur de l'exécution du mandat d'Environnement Canada et de son Service canadien des parcs.

Au cours des dernières années, le personnel des parcs a connu une période d'incertitude et de changements. Si les employés se sentent toujours fortement motivés à remplir la mission du Service, il faut leur remonter le moral et raviver leur sentiment de fierté. Nous gagnerions à mieux comprendre les responsabilités des autres services du MDE et à mieux faire connaître la contribution du Service canadien des parcs au sein du Ministère pour forger un solide esprit d'équipe. Il faut investir davantage dans l'orientation, la formation et le perfectionnement professionnel. On s'efforcera d'accroître les possibilités d'avancement et de mutation au sein du Ministère pour les employés très motivés.

L'évolution rapide et multiforme de la société canadienne influe grandement sur la conduite des activités du Service canadien des parcs. Parmi les modifications clés figurent la *Charte canadienne des droits et libertés*, la multiculturalisation croissante de la société canadienne, la cogestion des parcs et des lieux avec les autochtones ainsi que la complexité intrinsèque des parcs nationaux marins. Dans ce contexte en évolution, le Service canadien des parcs doit adapter sa gestion des ressources humaines pour tirer pleinement parti du talent et de l'énergie de tous ses employés et leur fournir les outils nécessaires qui leur permettent de relever ces nouveaux défis. Il doit également voir à l'efficacité et à l'efficience des procédures et systèmes organisationnels qui aident les employés dans l'exécution de leurs fonctions.

Orientations stratégiques

Veiller à mettre en application les initiatives pertinentes du gouvernement, notamment celle de la FP 2000.

Améliorer les communications internes, en mettant d'abord l'accent sur les responsabilités générales afférentes à l'identité na-

tionale et au rôle des lieux et parcs comme modèles de qualité de l'environnement.

Susciter un sentiment d'appartenance à la « famille » au sein du ministère de l'Environnement, faire preuve de respect à l'égard des divers membres de cette « famille » et récompenser la créativité, l'initiative et l'efficacité.

Intensifier les activités d'orientation et de formation ainsi que les possibilités de perfectionnement professionnel pour stimuler et accroître le potentiel des employés, développer des compétences spécialisées et techniques et, enfin, garantir l'excellence en gestion.

Voir au respect des initiatives fédérales relatives aux ressources humaines qui, à l'instar de l'équité en matière d'emploi et des langues officielles, sont directement liées à l'identité nationale.

S'assurer que le personnel, une fois bien informé, est sensible aux directives et aux objectifs du Ministère ainsi qu'aux nouvelles politiques et aux changements dans la société canadienne qui influent sur leurs tâches.

Évaluer, intégrer et rationaliser les systèmes et les processus pour s'assurer qu'ils appuient l'exécution du programme.

MESURE STRATÉGIQUE :

Compléter les réseaux de parcs et de lieux

Le but du gouvernement fédéral est, à longue échéance, de représenter chacune des régions naturelles du Canada et les principaux thèmes historiques dans ses systèmes de parcs nationaux, de parcs nationaux marins et de lieux historiques nationaux.

Il existe de sérieuses lacunes : 18 des 39 régions terrestres ne sont pas représentées, de même que 27 des 29 régions marines et, enfin, 15 des principaux thèmes de notre histoire ne sont pas suffisamment bien commémorés. Compte tenu des pressions qui s'exercent sur les systèmes existants, ces lacunes ne sauront être comblées sans déblocage de ressources financières et humaines additionnelles.

Il faut prendre des mesures pour atteindre ces buts et assumer ces responsabilités pendant qu'il est encore possible de le faire. Un réseau inachevé veut dire que la richesse du Canada en tant que pays n'est pas représentée dans toute sa plénitude, ni protégée, ni disponible pour la compréhension et la jouissance de tous les Canadiens en tant que reflets de notre identité nationale et exemples de contributions au développement durable.

Orientations stratégiques

Créer, d'ici 1995, au moins cinq nouveaux parcs nationaux en mettant l'accent sur le Nord canadien et représenter chacune des 39 régions naturelles du Canada dans le réseau de parcs nationaux d'ici l'an 2000.

Créer, d'ici 1995, trois parcs marins, en comptant celui de la rivière Saguenay et les eaux limitrophes de la réserve de parc national Moresby-Sud/Gwaii Haanas, et représenter le tiers des 29 régions marines du Canada d'ici l'an 2000.

Acquérir et aménager de nouveaux lieux historiques nationaux pour représenter sept nouveaux thèmes d'importance historique nationale d'ici 1995 et tendre à en représenter huit autres d'ici l'an 2000.